

Maubec

TOUT SAVOIR SUR LA VIE DE NOTRE VILLAGE

infos

N° 239
Novembre
2023



Adesias Nonoye !

Claude Nouguier nous a quittés. Connus de tous et fidèles à son village il était toujours présent dans les moments importants de la vie collective, notamment pour les élections ou pour les rassemblements citoyens.

Père de 4 enfants et chasseur réputé, sa famille et son Luberon étaient au premier plan de son quotidien.

Au café ou dans la rue, un geste, un regard, suffisait à le rendre heureux. Il repose maintenant dans son cimetière, face à sa montagne et aux côtés de ses proches.

**Adésias Nonoye, digne et simple,
tu étais un homme plein de valeurs ;
tu n'étais pas de Maubec, tu étais Maubec...**

Frédéric MASSIP - Maire de Maubec



Cérémonies

À l'occasion de la Toussaint, une cérémonie aura lieu le **mercredi 1^{er} novembre à 11 heures** au cimetière de Maubec. Une gerbe sera déposée au monument aux morts et un moment de recueillement sera observé en mémoire des Maubecquois disparus.

Une cérémonie commémorant l'armistice du **11 novembre 1918** aura lieu le **samedi 11 novembre à 11 heures** devant le monument aux morts (place de la mairie) où une gerbe sera déposée.



Actualités communales


- Adesias Nonoye !
- Cérémonies de Novembre
- Compte-rendu du conseil municipal du 25 septembre
- Départ d'une adjointe
- Téléthon 2023
- Permanences architecte conseil
- Frelons asiatiques
- Chaussidou
- Expression des conseillers élus du groupe d'opposition
- Maubec on s'bouge
- CCAS : colis et repas de Noël • Nouveau à Maubec
- CCAS planning bus et gym sénior • Concert organisé par la mairie

Actualités

culturelles & associatives

- Peindre à Maubec
- Les lots du mois
- Médiathèque intercommunale
- MLC : La Garance • LPO
- Rugby Club Maubecquois
- Les Pitchouns
- Soirée vin primeur
- La Strada • La Gare



 Maubec Luberon - Officiel
www.mairiemaubec-luberon.fr





Compte-rendu conseil municipal du 25 septembre 2023

- Approbation du procès-verbal de la séance du lundi 31 juillet 2023 - 19H00
- Approbation de l'ordre du jour
- Désignation du secrétaire de séance : Michel REY
- Information au conseil municipal des décisions du maire :
 - Décision 7/2023 : Souscription d'une ligne de trésorerie de 250 000 € auprès du Crédit Agricole
 - Décision 8/2023 : modification de crédits budgétaires : dépenses imprévues

1 Modification des tarifs SEDEL Energie (service mutualisé du parc naturel régional du Luberon)

Rapporteur : Philippe STROPPIANA

Le parc naturel régional du Luberon a inscrit dans sa Charte la nécessité d'accompagner les communes adhérentes dans des programmes de réduction des consommations d'énergie et d'utilisation des énergies renouvelables.

Il propose depuis juillet 2009 un service mutualisé destiné à aider les communes à mieux maîtriser leurs dépenses énergétiques (réduction de la consommation, planification d'opérations nouvelles) : le programme SEDEL (Services Énergétiques Durables En Luberon).

Les communes adhérentes bénéficient de l'action de terrain d'une « conseiller.e énergie partagé.e », dont les tâches sont multiples, axées sur le conseil et l'accompagnement :

- Suivre et optimiser les consommations d'énergie sur le patrimoine des collectivités locales,
- Planifier et programmer les actions de maîtrise de l'énergie,
- Agir sur la performance énergétique des bâtiments pour réduire les consommations d'énergie,
- Optimiser l'éclairage public et limiter la pollution lumineuse,
- Favoriser le développement des énergies renouvelables,
- Former, informer et sensibiliser les acteurs locaux publics et privés et la population (en collaboration avec le secteur associatif, dont l'Espace Information Energie du Luberon).

La cotisation annuelle d'adhésion est fixée depuis le 1^{er} juillet 2023 et jusqu'à la fin de la convention en cours à 2,5 € par habitant et par an pour l'ENERGIE.

Adopté à l'unanimité

2 Majoration de la cotisation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Le maire expose les dispositions de l'article 1407 ter du Code Général des impôts permettant au conseil municipal de majorer d'un pourcentage compris entre 5 % et 60 % la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés.

La mise en application de cette décision sera effective au 1^{er} janvier 2024 au titre des impositions 2024.

Le rapporteur propose au conseil d'instaurer la majoration sur la THRS avec un taux fixé à 60%.

Adopté par 11 voix pour et 2 abstentions : Marie-Line LLAMAS et Sylvana MACAIGNE

3 Avenant à la Convention Territoriale Globale

Rapporteur : Aurore STELLA

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une démarche partenariale, de construction d'un projet social de territoire partagé. Elle devient le nouveau cadre contractuel de référence pluriannuel entre les CAF et les collectivités territoriales et vient remplacer les Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) au fil des renouvellements de ces derniers.

Les coordinations des CEJ évoluent vers des postes de chargés de coopération territoriale CTG pour favoriser la mise en réseau et la coopération entre les acteurs d'un même territoire pour structurer et développer une offre de service globale en lien avec les

objectifs de la CTG et les objectifs prioritaires de la branche famille. Il est proposé au conseil de signer l'avenant n°1 de la CTG.

Approuvé à l'unanimité

4 Approbation du rapport en date du 27 juin 2023 de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Codifié à l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, l'objectif unique de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) est de procéder à l'évaluation du montant des charges et recettes transférées à l'établissement public de coopération intercommunale.

A/ Compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) : Montants définitifs des charges transférées à retenir sur l'Attribution de Compensation (AC) des communes au titre des années 2021 et 2022.

Pour le calcul des charges de fonctionnement à retenir sur les AC, les membres de la CLETC ont souhaité en majorité que soient établies des conventions de délégation de service public permettant aux communes membres d'assurer, pour le compte de LMV, la gestion des eaux pluviales urbaines, et de valoriser le travail d'entretien de leurs personnels polyvalents, non transférés à LMV.

Lors de la CLETC du 27 juin 2023, les membres ont donc approuvé définitivement le montant des charges GEPU à retenir sur les AC, actualisées des dépenses 2021 et 2022. Les éventuels écarts constatés entre ces coûts définitifs et les charges retenues provisoirement sur les AC feront l'objet d'une rectification (prélèvement supplémentaire ou restitution) sur le montant des AC définitives 2023 présentées, pour information, dans le rapport joint en annexe.

B/ Service commun d'instruction des Autorisations du Droit des Sols.

Pour ce service, le montant des charges transférées retenu sur les AC correspond aux charges prévisionnelles de fonctionnement du service en année N (frais généraux, frais inhérent à la dématérialisation des ADS et frais de personnel), corrigées des coûts réellement constatés sur l'année N-1. Ces charges sont ensuite réparties entre les communes selon deux critères pesant pour 50% chacun :

- le nombre d'habitant résidant dans la commune ;
- le nombre d'autorisation d'urbanisme pondérées par commune.

Adopté à l'unanimité

5 Subvention 2023 à l'association des Concerts au coucher de soleil

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Conformément aux termes de la convention signée entre la mairie et l'association, le montant de la subvention permettant d'assurer l'équilibre financier de la manifestation correspond au montant du cachet des artistes auquel est déduit la recette des droits d'entrée.

Coût de la manifestation	Montant de la recette (droits d'entrée)	Montant de la subvention 2023
3 000 €	1 823 €	1 177 €

Adopté à l'unanimité

6 Délégation d'attribution du conseil municipal au maire : modification

Rapporteur : Frédéric MASSIP

La délibération initiale n°2019-DEL-19 du 10 juin 2020, prévoit un certain nombre de pouvoir de décision du conseil municipal délégué au maire. Afin de faciliter le bon déroulement des opérations inerrantes aux compétences de la commune, il convient de modifier le point suivant :

- Point 4 dans sa rédaction actuelle : « de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés d'un montant inférieur à 214 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du contrat initial supérieure à 5% lorsque les crédits sont inscrits au budget ».



- Proposition de nouvelle rédaction du point 4 : « pour la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, fournitures et services inférieurs aux seuils européens, ainsi que toute décision concernant leurs avenants et modifications correspondantes, lorsque les crédits sont inscrits au budget. Il rendra compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal des décisions prises en vertu de la présente délégation de pouvoir ».

Adopté par 11 voix pour et 2 abstentions : Marie-Line LLAMAS et Sylvana MACAIGNE

7 Désignation d'un correspondant Incendie et Secours

Rapporteur : Frédéric MASSIP

La loi du 25/11/2021, dite Loi MATRAS, visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels prévoit, dans son article 13, une disposition importante dans l'organisation des collectivités locales : un « correspondant incendie et secours » doit en effet être désigné dans les conseils municipaux des communes qui ne disposent pas déjà d'un adjoint au maire ou d'un conseiller municipal chargé des questions de sécurité civile. Ses missions sont variées : information, sensibilisation du conseil municipal et des habitants, préparation des mesures de sauvegarde, organisation des moyens de secours... etc.

Ce dernier peut même, sous l'autorité du maire, participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant, de la commune. Il est proposé de désigner M. Philippe STROPPIANA comme correspondant incendie et secours.

Adopté à l'unanimité

8 Désignation d'un référent déontologue des élus et adhésion à la mission d'assistance et de conseil mise en place par le Centre de Gestion de Vaucluse

Rapporteur : Frédéric MASSIP

La loi dite « 3DS » du 21 février 2022 et un de ses décrets d'application paru au Journal Officiel du 7 décembre 2022 prévoient que chaque élu local devra être en mesure, à compter du 1^{er} juin 2023, de pouvoir consulter un référent déontologue chargé de « lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés par la charte de l'élu local inscrite depuis 2015 à l'article 111.1.1 du code général des collectivités territoriales ».

Il appartient à chaque collectivité de désigner ce référent déontologue par délibération.

Une réflexion a été engagée par le Centre de Gestion 84 en lien avec l'association des Maires de Vaucluse en vue de mutualiser cette fonction sur un ressort départemental.

Le CDG84 propose une solution clé en main qui facilitera la mise en œuvre de cette nouvelle obligation imposée par le législateur : un collège de déontologie composé d'un magistrat et d'une fonctionnaire d'Etat à la retraite. La durée d'exercice de leurs fonctions est fixée à 6 ans.

Conditions financières : 257 € par saisine traitée.

Adopté à l'unanimité

9 Modification du tableau de l'effectif théorique de la commune : création d'un emploi d'agent de maîtrise

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Compte-tenu de l'arrêté du Président du Centre de Gestion de Vaucluse en date du 14 septembre 2023 portant établissement de la liste d'aptitude d'accès au grade d'agent de maîtrise au titre de la promotion interne, il est proposé de créer un poste d'agent de maîtrise (catégorie C) afin de permettre l'accès à ce grade de l'agent inscrit sur cette liste d'aptitude.

Adopté à l'unanimité

10 Motion de soutien

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Lecture est faite de la motion relative au renforcement de la législation visant à protéger les élus municipaux.

Le maire lève la séance à 19H30.

Le maire, Frédéric MASSIP

Départ de Sandrine Castineira

Sandrine CASTINEIRA a quitté ses fonctions de 4^{ème} adjointe en date du 20 septembre dernier pour raisons professionnelles.

Elle avait en charge les commissions culture, relation avec les commerçants et artisans du territoire. Ses dossiers ont été répartis au sein de l'équipe municipale.



Nous la remercions pour le travail accompli durant ces trois années.

Téléthon Maubec 2023

VENDREDI 1er DECEMBRE

Salle des fêtes de Maubec Village

- A partir de 18 H pizzas, crêpes, vin chaud, tombola, buvette
- 18 H 30 Démo école de rugby du RCM
- 18 H Ballade en voiture de prestige avec le PACA HISTORIC CAR (5€)
- 19 H 15 Démo Boxe par le Fight Spirit Academy de Maubec
- 20 H 15 Démo Danse Country par le Rio Calaho Country de Goulth
- 21 H Animation musicale avec les "Twin Flames"

Organisé par le CCAS de Maubec
En collaboration avec le comité des fêtes de Maubec, Patrimoine et Culture Maubec, le Rugby Club Maubecquois, le Lions Club Domitia, le Fight Spirit Academy de Maubec, le Rio Calaho Country de Goulth, le PACA Historic Car.

Permanences CONSEIL ARCHITECTURAL et RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Les vendredis 10 et 24 novembre
à partir de 9h30

Sur RDV uniquement
au 04 90 76 92 09



Frelons asiatiques

Un certain nombre de cas de nids de frelons asiatiques ont été signalés sur notre village.

Nous vous conseillons de bien observer **les parties hautes des arbres**, et surtout de faire détruire les nids maintenant ce qui permettra d'éliminer les reines qui seront à l'origine de la multiplication des nids au prochain printemps.



Mise en place d'un «chaussidou» chemin du Carraire

Un « chaussidou »... quésaco ? c'est la matérialisation d'un espace pour les cyclistes et piétons sur des routes trop étroites pour accueillir des aménagements cyclables classiques.

Comment rouler sur un chaussidou ?

Lorsque 2 véhicules motorisés se croisent en l'absence de cyclistes ou piétons, ils ont l'autorisation de rouler à cheval sur ces voies ; chaque véhicule doit se déporter sur sa voie de droite, pour se repositionner ensuite sur la voie de circulation centrale.



Espace réservé à l'expression des **conseillers élus du groupe d'opposition**

Pour nous suivre,
retrouvez-nous sur le site :

pour-vous-maubec-autrement.sitew.fr

Les élus minoritaires

Promenons nous ensemble !

Depuis le jeudi 28 septembre, les sorties promenade et bavardages ont repris. Ce groupe est ouvert à tous, les extérieurs doivent être parrainés par un marcheur maubecquois.

Rendez-vous le jeudi à 14h devant la mairie, prévoir un chapeau et de l'eau.

Aurore STELLA - Adjointe en charge des affaires scolaires et des personnes âgées



Le Colis de Noël

Vous avez 80 ans et plus, vous ne pouvez pas participer au repas de fin d'année des seniors. Vous avez donc la possibilité de vous inscrire pour recevoir le colis de Noël que le CCAS offre à cette occasion.

Merci de retourner ce bon, en Mairie à :
CCAS - 450 Grande Rue - 84660 Maubec
AVANT LE 10 NOVEMBRE 2023



Votre nom :
Prénom :
Votre date de naissance :
Votre adresse :
.....
Votretéléphone :

Le Repas de Noël

Vous avez 65 ans et plus, vous souhaitez participer au repas de Noël organisé par le CCAS le vendredi 15 décembre 2023.

Inscrivez-vous dès à présent !

En retournant le coupon réponse, en Mairie à :
CCAS - 450 Grande Rue - 84660 Maubec
AVANT LE 15 NOVEMBRE 2023



Votre nom :
Prénom :
Votre date de naissance :
Votre adresse :
.....
Votretéléphone :

Nouveau à Maubec



Nouvel Espace d'Optique

Du Mardi au Samedi 9h-12h30 et 14h-19h



16, Quai des Entreprises • Lieu-dit COUSTELLET
84660 MAUBEC • Tél. 04 90 75 07 11
contact.coustellet@barraloptique.fr
www.barraloptique.fr

Gym prévention des chutes

Le 1^{er} cours aura lieu le mercredi 8 novembre de 11h à 12h à la salle des fêtes. Le CCAS prend en charge les 2/3 de la cotisations des participants de Maubec sur présentation d'un justificatif de domicile.

Inscriptions et renseignements auprès de Tristan (sport access club) 06 60 79 65 49



CCAS

Dates de mise à disposition du bus 9 places avec chauffeur pour emmener les personnes âgées de la commune (Maubec village et Maubec Coustellet) faire leurs courses au SUPER U de Maubec Coustellet (rendez-vous à 9h30 devant la mairie) :

- Le mardi 7 novembre 2023
- Le mardi 14 novembre 2023
- Le mardi 21 novembre 2023
- Le mardi 28 novembre 2023

Merci de réserver votre place au plus tard la veille à l'accueil de la mairie (tél 04.90.76.92.09)

Bien entendu, les personnes seront accompagnées à leurs domiciles avec leurs courses.

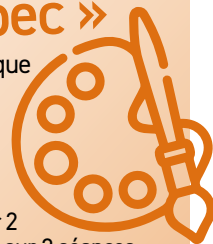
Michel REY - Vice-président du CCAS

Association « Peindre à Maubec »

Si vous êtes intéressé(e) par la peinture, que vous soyez débutant(e) ou confirmé(e), venez nous rejoindre à la salle polyvalente à côté de la mairie le jeudi après midi de 14h à 18h.

Chaque mois, nous sommes accompagnés par 2 professionnelles sur 2 séances à l'aquarelle et sur 2 séances à la peinture à l'huile ou autres disciplines (pastel, acrylique...).

Pour le plaisir de peindre, venez nous rejoindre ! A bientôt !



Actualités culturelles & associatives

DIMANCHE 5 NOVEMBRE A 14 HEURES

GRAND LOTO OM LUBERON

BONS D'ACHAT A GOGO !!!

27 QUINES
9 CARTONS PLEINS
DERNIÈRE PARTIE CARTON PLEIN 200€

PRIX DES CARTONS :
1 CARTON : 5€
3 CARTONS : 13€
8 CARTONS : 25€

TOMBOLA GEANTE : 250€ DE LOTS

VENEZ NOMBREUX !

SALLE DES FÊTES MAUBEC VILLAGE

SUPER LOTO MAUBEC

26 novembre

14 heures - salle des fêtes

1/2 agneaux - 1/4 agneaux - longes de porc
jambons - rosettes - caissettes de volailles
filets et paniers garnis - bons d'achats

Partie Surprise

Patrimoine Culture Maubec Luberon

1 carton = 4€ / 3 cartons = 10€ /
7 cartons = 20€

LA COMMISSION CULTURE DE LA VILLE DE MAUBEC
VOUS CONVIE AU

CONCERT DE LA SAINTE CECILE

**VENDREDI 10 NOVEMBRE
A 20H30**

PAR L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE CAVAILLON
SOUS LA DIRECTION DE BERNARD MAGNY



RÉPERTOIRE VARIÉ AUTOUR DES MUSIQUES DE FILMS
ENTRÉE LIBRE

**SALLE DES FÊTES
MAUBEC**



MÉDIATHÈQUES
LUBERON MONTS DE VAUCLUSE

fête de la Science
[RECHERCHE À RISQUE]
ESCAPE GAME

adultes / ados
à partir de 14 ans
sur réservation
04 90 71 77 95

LE PROTOCOLE EST LANCÉ !

Escape game
Recherche à
risque
avec Delphine & Paolo,
bibliothécaires

Vendredi 17 novembre
> 18h30
Médiathèque
de Maubec

ENTRÉE LIBRE
RENSEIGNEMENTS 04 90 76 21 48
www.mediathequeslmv.fr



Maubec Loisirs Culture Foyer Rural



Blizzard Concept
cartomagie
magie improvisée

Jazz Magic

10 ans et +
tarifs
3€ > 10€

festival manip!

**NO
MA
DE
(S)**

G LA GARANCE
SCÈNE NATIONALE
DE CAVAILLON

+ d'infos :
04 90 78 64 64
lagarance.com

23 24

Dans le cadre du festival « Manip » de la Garance MLC Foyer rural vous propose en partenariat avec les Nomades de la Garance

Mardi 14 novembre à 19h
Salle des Fêtes de Maubec

**Vertige visuel et musical autour d'un piano
et d'un jeu de 52 cartes.**

« Tout se passe dans une arène, avec des cartes et un piano. Antoine, magicien, et Marek, musicien, forment un duo de choc pour nous offrir un spectacle captivant, drôle et poétique ! Avec humour et décontraction, les deux chefs de l'improvisation jouent harmonieusement leurs rôles. Antoine Terrieux propose une magie virtuose, piochant dans son répertoire et dans ses cartes en fonction des interactions avec le public... Sous les doigts de Marek Kastelnik, apparaissent une couleur, une image et s'invente une suite d'accords particulière, sur un piano bien particulier lui aussi. L'échange entre les deux prodiges nous amène une conversation pleine d'humour, entre manipulations de cartes et joute verbale et musicale. Une performance visuelle et sonore, pour le plaisir des yeux et des oreilles. »

Réservations par téléphone au 04 90 78 64 64
ou sur le site La Garance



Pelobate Cultripède (femelle)
Photo Nicolas Fuento

Crapauds, grenouilles et tritons de Vaucluse !

Pour s'exercer à la reconnaissance visuelle et auditive et ne plus jamais confondre grenouille, crapaud et rainette !

Conférence interactive par Robin Lhuillier

Formateur - responsable du programme Formation LPO-Paca

Vendredi 10 novembre - 18h30

Espace culturel Armand Meffre
230 Grande rue 84660 Maubec

Entrée libre - Pour petits et grands !

Informations : <https://paca.lpo.fr/blogs/luberon-monts-de-vaucluse/>



Matches à l'extérieur

Le 5 novembre à 15h00 - Stade René Berud, Plan d'Orgon
Le 19 novembre à 15h00 - Stade RUGBY XV, Éguyères

MATCH RUGBY
RUGBY CLUB MAUBECQUOIS

MAUBEC **VAISON**

RUGBY CLUB MAUBECQUOIS **RUGBY CLUB VAISONNAIS**

VS

12 NOVEMBRE À 15H00
STADE LOUIS RITOU, MAUBEC

Foodtrucks, Buvette & DJ sur place

LES PITCHOUNS DE MAUBEC

Halloween BOOM PARTY!

VENDREDI 3 NOVEMBRE 18h00

CONCOURS DE CITROUILLES
CHASSE AUX TRESORS
BUVETTE/SNACK BARBE À PAPA / POP-CORN

SALLE DES FÊTES DE MAUBEC

Réervations Recommandées : 06.58.49.32.30

Le comité des fêtes de Maubec présente

SOIRÉE VINS PRIMEURS

SAMEDI 18 NOVEMBRE
A PARTIR DE 19H30

"BIM, BAM, BOUM!"

par la compagnie théâtrale "KARAMBOLA"
une mise en scène de Laurent Ginoux

ENTRÉE LIBRE

Buvette et petite restauration sur place

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

La STRADA Meffre

centre culturel Armand Meffre

Lundi 13 novembre à 20h30 :

«Une année difficile»

Comédie de Eric Toledano, Olivier Nakache avec Pio Marmai, Jonathan Cohen, Mathieu Amalric.

Albert et Bruno sont surendettés et en bout de course, c'est dans le chemin associatif qu'ils empruntent ensemble qu'ils croisent des jeunes militants écolos. Plus attirés par la bière et les chips gratuites que par leurs arguments, ils vont peu à peu intégrer le mouvement sans conviction...



Lundi 27 novembre à 20h30 :

«Second tour»

Comédie d'Albert Dupontel avec Cécile de France, Albert Dupontel, Nicolas Marié.

Journaliste politique en disgrâce placée à la rubrique football, Mlle Pove est sollicitée pour suivre l'entre-deux tours de la campagne présidentielle. Le favori est Pierre-Henry Mercier, héritier d'une puissante famille française et novice en politique. Troublée par ce candidat qu'elle a connu moins lisse, Mlle Pove se lance dans une enquête aussi étonnante que jubilatoire.



Association A.V.E.C.

LA GARE
105 Quai des Entreprises. Coustellet
84660 Maubec
04.90.76.84.38
www.aveclagare.org



En novembre à La Gare de Coustellet

Espace de curiosités artistiques, culturelles et citoyennes. Actualité à suivre sur www.aveclagare.org et nos réseaux sociaux.

Côté jeunes & familles : Accueil Jeunes (11 à 17 ans)

• Voir site : www.aveclagare.org/jeunes-et-familles/pour-les-jeunes/

Côté musiques actuelles :



• Vendredi 10 novembre
> Ouv. 21h → Concert 22h
Concert Soirée Electro-Techno Féminin en collaboration avec Insane Festival :
NURE + DYLAN DYLAN + CALLING MARIAN SOCIAL DANCE

• Vendredi 24 novembre
> Ouv. 19h30 → Concert 21h
Concert Rock-Garage :
BLOOM + JOHNNY MAFIA
(World music) et **ZAR ELECTRIK**
(World electro)



• Jeudi 30 novembre
> Ouv. 19h → Concert 20h
Concert/Masterclass Violoncelle :
CÉCILE LACHARME

Bar de l'association A.V.E.C :
Ouverture durant le marché paysan
Dimanche matin 9h → 12h30

ACCUEIL public & standard téléphonique
à La Gare de Coustellet :

Du mercredi au vendredi 10h → 13h - 14h → 18h
(sonnette à l'entrée - rez-de-chaussée/côté nord)

+ d'infos : www.aveclagare.org facebook - instagram : « La gare de Coustellet » « Anim La Gare » Tél. (standard) 04 90 76 84 38

Maubec

infos

"Maubec infos" - Mairie de Maubec - 450 Grande Rue - 84660 Maubec
Tél. 04 90 76 92 09
email : contact@mairiemaubec-luberon.fr
www.mairiemaubec-luberon.fr

Dans le cadre de notre volonté de respecter les forêts, nous utilisons maintenant du papier mat PEFC.



Lettre d'information mensuelle de la Mairie de Maubec.
Directeur de la publication : Frédéric Massip.
Comité de rédaction : Jean-François Dubois et Nathalie Gros.

Scannez ce QR code et retrouvez toutes les publications légales

